

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE

Numéro SIRET : **20004079800015**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE BOZEL**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE**

ANNEE 2014

Code INSEE	COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA
73055	BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	2014

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 544
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 095,93	0,00
2	Produit des impositions directes/population	415,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 268,92	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	22,69	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	8,44	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,25%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,51%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,79%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 11 054 596,15	G 12 171 336,69
	Section d'investissement	B 899 895,78	H 663 771,68

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 205 613,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 120 230,16 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	11 954 491,93 = A+B+C+D	13 160 951,76 = G+H+I+J
---------------------------------------	----------------------------	----------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 82 004,72	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	= E+F 82 004,72	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	11 054 596,15 = A+C+E	12 376 949,92 = G+I+K
	Section d'investissement	981 900,50 = B+D+F	784 001,84 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	12 036 496,65 = A+B+C+D+E+F	13 160 951,76 = G+H+I+J+K+L

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 82 004,72	L 0,00
13	Subventions d'investissement	1 216,92	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 787,80	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 548 054,36	3 039 833,07	0,00	0,00	508 221,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 785 025,00	3 478 214,46	0,00	0,00	306 810,54
014	Atténuations de produits	1 577 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 245 898,30	2 143 122,76	0,00	0,00	102 775,54
Total des dépenses de gestion courante		11 155 977,66	10 238 170,29	0,00	0,00	917 807,37
66	Charges financières	242 769,87	127 695,43	93 522,48	0,00	21 551,96
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	197,40	0,00	0,00	4 802,60
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 403 747,53	10 366 063,12	93 522,48	0,00	944 161,93
023	Virement à la section d'investissement (2)	66 325,83				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	869 129,00	595 010,55			274 118,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		935 454,83	595 010,55			340 444,28
TOTAL		12 339 202,36	10 961 073,67	93 522,48	0,00	1 284 606,21
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	36 384,90	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	533 204,88	612 111,70	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 853 531,18	9 942 597,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 603 669,00	1 460 887,06	0,00	0,00	142 781,94
75	Autres produits de gestion courante	52 400,00	58 571,55	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		12 072 805,06	12 110 552,21	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,38	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 072 805,06	12 110 552,59	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	60 784,10	60 784,10			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 784,10	60 784,10			0,00
TOTAL		12 133 589,16	12 171 336,69	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		(3) 205 613,23				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	787 526,07	188 599,65	80 787,80	518 138,62
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		840 526,07	216 599,65	80 787,80	543 138,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 216,92	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	625 830,20	622 512,03	0,00	3 318,17
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		625 830,20	622 512,03	1 216,92	2 101,25
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 466 356,27	839 111,68	82 004,72	545 239,87
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	60 784,10	60 784,10		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		60 784,10	60 784,10		0,00
TOTAL		1 527 140,37	899 895,78	82 004,72	545 239,87
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 993,00	785,86	0,00	1 207,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	431 489,38	0,00	0,00	431 489,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		433 482,38	785,86	0,00	432 696,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	37 973,00	67 731,35	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	243,92	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		37 973,00	67 975,27	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		471 455,38	68 761,13	0,00	402 694,25
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	66 325,83			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	869 129,00	595 010,55		274 118,45
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		935 454,83	595 010,55		340 444,28
TOTAL		1 406 910,21	663 771,68	0,00	743 138,53
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		120 230,16			

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 039 833,07		3 039 833,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 478 214,46		3 478 214,46
014	Atténuations de produits	1 577 000,00		1 577 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 143 122,76		2 143 122,76
66	Charges financières	221 217,91	0,00	221 217,91
67	Charges exceptionnelles	197,40	0,00	197,40
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	595 010,55	595 010,55
Dépenses de fonctionnement - Total		10 459 585,60	595 010,55	11 054 596,15
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 784,10	60 784,10
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	622 512,03	0,00	622 512,03
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	28 000,00	0,00	28 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	188 599,65	0,00	188 599,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		839 111,68	60 784,10	899 895,78
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	36 384,90		36 384,90
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	612 111,70		612 111,70
73	Impôts et taxes	9 942 597,00		9 942 597,00
74	Dotations, subventions et participations	1 460 887,06		1 460 887,06
75	Autres produits de gestion courante	58 571,55		58 571,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,38	60 784,10	60 784,48
Recettes de fonctionnement - Total		12 110 552,59	60 784,10	12 171 336,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013				205 613,23

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 731,35	0,00	67 731,35
13	Subventions d'investissement	785,86	0,00	785,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	243,92	0,00	243,92
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		595 010,55	595 010,55
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		68 761,13	595 010,55	663 771,68
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013				120 230,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 548 054,36	3 039 833,07	0,00	0,00	508 221,29
6021	Matières consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	24 800,00	9 681,57	0,00	0,00	15 118,43
60612	Énergie - Électricité	56 800,00	28 673,38	0,00	0,00	28 126,62
60622	Carburants	133 179,00	95 127,36	0,00	0,00	38 051,64
60623	Alimentation	57 800,00	14 118,63	0,00	0,00	43 681,37
60624	Produits de traitement	0,00	9 122,66	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 350,00	357,27	0,00	0,00	1 992,73
60631	Fournitures d'entretien	24 250,00	14 511,34	0,00	0,00	9 738,66
60632	Fournitures de petit équipement	77 100,00	83 854,64	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	21 428,00	15 329,84	0,00	0,00	6 098,16
6064	Fournitures administratives	16 200,00	18 929,14	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 917,00	232,43	0,00	0,00	2 684,57
611	Contrats de prestations de services	80 600,00	39 556,78	0,00	0,00	41 043,22
6132	Locations immobilières	30 350,00	26 003,00	0,00	0,00	4 347,00
6135	Locations mobilières	62 400,00	50 305,67	0,00	0,00	12 094,33
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	827,33	0,00	0,00	11 172,67
61521	Terrains	217 800,00	204 564,90	0,00	0,00	13 235,10
61522	Bâtiments	47 400,00	11 484,15	0,00	0,00	35 915,85
61523	Voies et réseaux	78 300,00	27 386,35	0,00	0,00	50 913,65
61551	Matériel roulant	206 515,00	171 245,85	0,00	0,00	35 269,15
61558	Autres biens mobiliers	15 700,00	11 627,09	0,00	0,00	4 072,91
6156	Maintenance	20 450,00	16 069,69	0,00	0,00	4 380,31
616	Primes d'assurances	28 529,00	18 379,44	0,00	0,00	10 149,56
6182	Documentation générale et technique	2 700,00	2 251,88	0,00	0,00	448,12
6184	Versements à des organismes de formation	16 100,00	7 739,28	0,00	0,00	8 360,72
6188	Autres frais divers	33 000,00	14 856,02	0,00	0,00	18 143,98
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 800,00	8 715,62	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	140 250,00	62 094,52	0,00	0,00	78 155,48
6228	Divers	3 345,00	3 350,47	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	8 179,50	0,00	0,00	4 820,50
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	726,25	0,00	0,00	2 273,75
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	6 241,81	0,00	0,00	4 758,19
6238	Divers	9 500,00	6 630,21	0,00	0,00	2 869,79
6241	Transports de biens	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6247	Transports collectifs	618 000,00	608 745,04	0,00	0,00	9 254,96
6248	Divers	849 000,00	723 238,32	0,00	0,00	125 761,68
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 211,58	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	17 250,00	6 221,87	0,00	0,00	11 028,13
6261	Frais d'affranchissement	7 650,00	4 482,44	0,00	0,00	3 167,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6262	Frais de télécommunications	24 800,36	19 806,35	0,00	0,00	4 994,01
627	Services bancaires et assimilés	0,00	128,49	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	954,40	0,00	0,00	0,00
62871	A la collectivité de rattachement	467 369,00	348 237,67	0,00	0,00	119 131,33
62875	Aux communes membres du GFP	80 000,00	325 119,52	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 700,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
63512	Taxes foncières	19 760,00	9 222,82	0,00	0,00	10 537,18
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 662,00	3 290,50	0,00	0,00	1 371,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 785 025,00	3 478 214,46	0,00	0,00	306 810,54
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	1 820 052,00	1 672 031,33	0,00	0,00	148 020,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 913,00	5 059,96	0,00	0,00	1 853,04
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	25 280,00	23 047,96	0,00	0,00	2 232,04
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 948,00	3 180,98	0,00	0,00	767,02
6411	Personnel titulaire	981 789,00	984 814,89	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	369 686,00	268 853,22	0,00	0,00	100 832,78
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	1 238,90	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	252 797,00	204 060,66	0,00	0,00	48 736,34
6453	Cotisations aux caisses de retraite	233 047,00	246 602,71	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	29 823,00	14 617,52	0,00	0,00	15 205,48
6455	Cotisations pour assurance du personnel	34 323,00	33 530,02	0,00	0,00	792,98
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	21 896,00	13 587,21	0,00	0,00	8 308,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	256,00	121,13	0,00	0,00	134,87
6488	Autres charges	5 215,00	7 467,97	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 577 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	0,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales	1 577 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 245 898,30	2 143 122,76	0,00	0,00	102 775,54
6531	Indemnités	71 669,00	54 235,48	0,00	0,00	17 433,52
6533	Cotisations de retraite	2 148,00	2 249,60	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	14 524,61	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 250,00	326,60	0,00	0,00	1 923,40
657341	Communes membres du GFP	21 763,00	48 894,27	0,00	0,00	0,00
657351	GFP de rattachement	44 202,95	0,00	0,00	0,00	44 202,95
657358	Autres groupements	1 869 663,35	1 800 880,00	0,00	0,00	68 783,35
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	234 202,00	222 012,20	0,00	0,00	12 189,80
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		11 155 977,66	10 238 170,29	0,00	0,00	917 807,37
66	Charges financières (b)	242 769,87	127 695,43	93 522,48	0,00	21 551,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 331,14	16 331,11	0,00	0,00	8 000,03
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échu	93 522,48	-5 090,79	93 522,48	0,00	5 090,79
661131	Aux communes membres du GFP	124 916,25	116 455,11	0,00	0,00	8 461,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	197,40	0,00	0,00	4 802,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	162,40	0,00	0,00	4 837,60
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 403 747,53	10 366 063,12	93 522,48	0,00	944 161,93
023	Virement à la section d'investissement	66 325,83	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(	869 129,00	595 010,55			274 118,45
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et coi	719 129,00	595 010,55			124 118,45
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonc	150 000,00	0,00			150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		935 454,83	595 010,55			340 444,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		935 454,83	595 010,55			340 444,28
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 339 202,36	10 961 073,67	93 522,48	0,00	1 284 606,21
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	5 090,79
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	-5 090,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	36 384,90	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	36 384,90	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	533 204,88	612 111,70	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	188 800,00	137 550,99	0,00	0,00	51 249,01
7066	Redevances et droits des services à caractère social	255 000,00	253 994,83	0,00	0,00	1 005,17
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'éducation	674,88	109 922,51	0,00	0,00	0,00
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	7 080,00	0,00	0,00	0,00	7 080,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes)	81 650,00	110 623,37	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 853 531,18	9 942 597,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 946 531,18	3 963 702,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	5 907 000,00	5 978 895,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 603 669,00	1 460 887,06	0,00	0,00	142 781,94
74124	Dotation d'intercommunalité	65 800,00	80 576,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	554 427,00	542 466,29	0,00	0,00	11 960,71
74748	Autres communes	95 000,00	19 753,68	0,00	0,00	75 246,32
7478	Autres organismes	888 442,00	818 091,09	0,00	0,00	70 350,91
75	Autres produits de gestion courante	52 400,00	58 571,55	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	52 400,00	58 571,55	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		12 072 805,06	12 110 552,21	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,38	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,38	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 072 805,06	12 110 552,59	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	60 784,10	60 784,10			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	60 784,10	60 784,10			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 784,10	60 784,10			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 133 589,16	12 171 336,69	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		205 613,23				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	787 526,07	188 599,65	80 787,80	518 138,62
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	4 000,00	8 099,26	0,00	0,00
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	0,00	5 616,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	15 260,40	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	4 294,80	0,00	0,00
21788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	36 000,00	19 522,24	0,00	16 477,76
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	561 800,00	86 859,84	69 526,75	405 413,41
2182	Matériel de transport	36 600,00	13 956,66	0,00	22 643,34
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	26 329,33	1 317,00	0,00
2184	Mobilier	26 000,00	4 220,87	9 944,05	11 835,08
2188	Autres immobilisations corporelles	63 126,07	4 440,25	0,00	58 685,82
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		840 526,07	216 599,65	80 787,80	543 138,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 216,92	0,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00	1 216,92	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	625 830,20	622 512,03	0,00	3 318,17
1641	Emprunts en euros	142 584,94	75 135,32	0,00	67 449,62
168741	Communes membres du GFP	483 245,26	547 376,71	0,00	0,00
Total des dépenses financières		625 830,20	622 512,03	1 216,92	2 101,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 466 356,27	839 111,68	82 004,72	545 239,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	60 784,10	60 784,10		0,00
	Charges transférées (6)	60 784,10	60 784,10		0,00
13912	Régions	60 784,10	60 784,10		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		60 784,10	60 784,10		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 527 140,37	899 895,78	82 004,72	545 239,87
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 993,00	785,86	0,00	1 207,14
13241	Communes membres du GFP	1 993,00	785,86	0,00	1 207,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	431 489,38	0,00	0,00	431 489,38
1641	Emprunts en euros	431 489,38	0,00	0,00	431 489,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		433 482,38	785,86	0,00	432 696,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 973,00	67 731,35	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	37 973,00	67 731,35	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	243,92	0,00	0,00
Total des recettes financières		37 973,00	67 975,27	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		471 455,38	68 761,13	0,00	402 694,25
021	Virement de la section de fonctionnement	66 325,83			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	869 129,00	595 010,55		274 118,45
15112	Provisions pour litiges	150 000,00	0,00		150 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	8 733,00	8 734,00		0,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	8 479,00	8 479,00		0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	4 163,00	6 765,38		0,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	34 230,00	34 236,00		0,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 992,00	1 923,00		69,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0,00	1 933,91		0,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 014,00	11 013,00		1,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	3 375,00	2 700,00		675,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	886,00	886,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	85 009,00	66 007,00		19 002,00
28138	Autres constructions	136 612,00	136 612,00		0,00
28141	Bâtiments publics	0,00	177,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	3 401,00	3 401,00		0,00
28152	Installations de voirie	5 139,00	16 807,00		0,00
281757	Matériel et outillage de voirie	0,00	112 284,03		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	98 076,00	93 333,67		4 742,33
28182	Matériel de transport	302 809,00	71 094,00		231 715,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 739,00	7 144,26		0,00
28184	Mobilier	6 400,00	8 458,30		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 072,00	3 022,00		50,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		935 454,83	595 010,55		340 444,28
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		935 454,83	595 010,55		340 444,28
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 406 910,21	663 771,68	0,00	743 138,53
Pour information		120 230,16			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 655 725,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 655 725,00									
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	800 000,00	F		3.9	3.95757		T	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	951 000,00	F		3.92	3.92075		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000,00	F		3.75	3.75214		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000,00	F		3.53	4.26788		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/09/2008	3 000 000,00	F		4.1164	3.99017		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000,00	F		4.8	6.96182		A	C	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	265 035,68	F		4.25	4.25034		A	X	N	A-1
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 689,32	F		2.63	2.79368		T	X	N	A-1
Total général					11 655 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2014											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2014 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 606 313,42					625 830,20	234 769,87	0,00	148 045,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 606 313,42					625 830,20	234 769,87	0,00	148 045,32
	N	0,00		260 665,58	3,83	F		3.95757	59 084,94	11 613,14	0,00	1 863,76
	N	0,00		518 505,93	8,08	F		3.92075	47 301,78	22 179,66	0,00	20 325,43
	N	0,00		109 762,19	5,42	F		3.75214	16 050,38	4 717,97	0,00	2 446,78
	N	0,00		1 883 126,53	5,17	F		4.26788	279 374,26	76 336,28	0,00	60 934,84
	N	0,00		1 996 681,83	13,75	F		3.99017	103 318,17	58 893,41	0,00	27 397,14
	N	0,00		577 175,57	8,08	F		6.96182	64 130,62	30 782,70	0,00	27 704,43
	N	0,00		185 219,39	4,17	F		4.25034	2 245,04	663,94	0,00	7 215,84
	N	0,00		1 075 176,40	11,75	F		2.79368	54 325,01	29 582,77	0,00	157,10
Total général		0,00		6 606 313,42					625 830,20	234 769,87	0,00	148 045,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2014 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	6 606 313,42					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2014 après opérations de couverture éventuelles.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié					Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			03/03/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		686 614,30	683 296,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		625 830,20	622 512,03
1641	Emprunts en euros	142 584,94	75 135,32
1687	Autres dettes	483 245,26	547 376,71
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 784,10	60 784,10
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	60 784,10	60 784,10
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2014	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2013)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	683 296,13	82 004,72	0,00	765 300,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		973 427,83	III 662 741,90
Ressources propres externes de l'année (a)		37 973,00	67 731,35
10222	Dotations, fonds divers et réserves	37 973,00	67 731,35
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		935 454,83	595 010,55
15112	Provisions pour risques et charges (1)(6)	150 000,00	0,00
28031	Amortissement des immobilisations	8 733,00	8 734,00
28041411	Amortissement des immobilisations	8 479,00	8 479,00
28041412	Amortissement des immobilisations	4 163,00	6 765,38
28041481	Amortissement des immobilisations	34 230,00	34 236,00
28041482	Amortissement des immobilisations	1 992,00	1 923,00
28041512	Amortissement des immobilisations	0,00	1 933,91
28041582	Amortissement des immobilisations	11 014,00	11 013,00
280421	Amortissement des immobilisations	3 375,00	2 700,00
280422	Amortissement des immobilisations	886,00	886,00
281318	Amortissement des immobilisations	85 009,00	66 007,00
28138	Amortissement des immobilisations	136 612,00	136 612,00
28141	Amortissement des immobilisations	0,00	177,00
28151	Amortissement des immobilisations	3 401,00	3 401,00
28152	Amortissement des immobilisations	5 139,00	16 807,00
281757	Amortissement des immobilisations	0,00	112 284,03
28181	Amortissement des immobilisations	98 076,00	93 333,67
28182	Amortissement des immobilisations	302 809,00	71 094,00
28183	Amortissement des immobilisations	5 739,00	7 144,26
28184	Amortissement des immobilisations	6 400,00	8 458,30
28188	Amortissement des immobilisations	3 072,00	3 022,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	66 325,83	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2014	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	662 741,90	0,00	120 230,16	0,00	782 972,06

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 765 300,85
Ressources propres disponibles	IV 782 972,06
Solde	V = IV - II (3) + 17 671,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2014	PC ACCUEIL LOISIRS	992,68	0,00	5
01/01/2014	LICENCE RH	418,60	0,00	2
07/02/2014	SECURITE DECH CARREY	2 808,00	0,00	10
10/02/2014	ENSEIGNE COMCOM	1 286,40	0,00	10
12/02/2014	VIDEO PROJECTEUR	599,83	0,00	5
14/02/2014	FRAIS HONORAIRES NOTAIRE ACHAT ETAGE	3 331,66	0,00	
14/02/2014	RENOVATION LOGEMENT TRESORERIE	10 529,51	0,00	20
26/02/2014	CUVE CITYBAC	4 294,80	0,00	10
06/03/2014	MOBILIER MC PRALO	821,95	0,00	10
13/03/2014	MICRO ONDE MC CHAMPAGNY	179,99	0,00	1
24/03/2014	PORTILLONS EMA ALLUES	1 461,60	0,00	20
27/03/2014	PC RESPONSABLE TECHNIQUE	1 137,00	0,00	5
31/03/2014	LAVE LINGE COLLE	390,00	0,00	1
16/04/2014	VITRINE AFFICHAGE	519,98	0,00	10
13/05/2014	OUTILLAGE EMBARQUE AGENT PO	794,56	0,00	10
14/05/2014	AMENAGEMENT BUREAU DIRECTION EMA ST BON	4 767,60	0,00	10
28/05/2014	VEHICULE	13 335,50	0,00	5
11/08/2014	CONTENEURS CARTONS	11 831,42	0,00	10
11/08/2014	REPARATION ALARME CARREY	975,60	0,00	10
17/09/2014	TRAVAUX INSTALLATION BUREAUX	592,61	0,00	20
22/09/2014	MUR SEPARATION ATELIER	2 953,42	0,00	20
22/09/2014	CHARGEUR	1 197,60	0,00	5
22/09/2014	CANALISATION APP 9	963,25	0,00	20
29/09/2014	BUREAU EMA SAINT BON	879,16	0,00	20
07/10/2014	IMPRIMANTE	603,00	0,00	5
07/10/2014	ORDINATEUR EMA BRIDES	1 317,00	0,00	5
07/10/2014	ORDINATEUR COLLECTE	1 257,00	0,00	5
07/10/2014	ORDINATEUR DIRECTION + FINANCIER	2 916,00	0,00	5
08/10/2014	GRILLES DE DEFANCE FANETRE DECH ALLUES	1 248,00	0,00	20
08/10/2014	MOBILERS EMA BRIDES	2 048,92	0,00	10
22/10/2014	SAC DE PORTAGE	12 396,00	0,00	10
28/10/2014	ENROBES DECH	15 260,40	0,00	20
29/10/2014	PORTE LOCAL TEXTILE DECH COURCHEVEL	2 328,00	0,00	20
30/10/2014	ARMOIRES DIRECTION	558,79	0,00	10
04/11/2014	MOBILIER	407,00	0,00	1
07/11/2014	PANNEAUX ACIER	1 565,76	0,00	20
17/11/2014	PLATEFORME CONTENEURS CHAMBERANGER	5 544,00	0,00	20
18/11/2014	ORDINATEUR CARREY	1 257,00	0,00	5
19/11/2014	GALERIE	621,16	0,00	5
25/11/2014	ORDINATEUR DIRECTION ALSH	927,00	0,00	5
27/11/2014	CAMERA CHARGEMENT QUAI DE CHARGEMENT	1 167,77	0,00	10
02/12/2014	LAME DENEIGEMENT	8 724,00	0,00	10
03/12/2014	REMPLACEMENT FILET DE QUAI DE TRANSFERT	2 876,89	0,00	10
17/12/2014	MOBILIERS STUDIO	1 350,00	0,00	10
18/12/2014	PC PORTABLE ALSH	559,99	0,00	5
18/12/2014	PLATEFORME BRIDES	4 084,80	0,00	20

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/12/2014	PANNEAU INFORMATION	2 961,60	0,00	10
Affectation				
16/01/2014	REVERSEMENT SUBVENTION CAF MC	28 000,00	0,00	5
TOTAL GENERAL		167 042,80	0,00	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A10.3**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	12 110 552,59
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	12 110 552,59
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COM COM VAL VANOISE TARENTAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTAISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ADMR DE BOZEL	110 000.00€	PARTICIPATION 2014
ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	3 500.00€	PARTICIPATION ASSO COLLEGE BONRIEU
SAVOIE VIVANTE	150.00€	PARTICIPATION 2014
Autres		
ASADAC	1 500.00€	PARTICIPATION 2014
COMITE BASSIN EMPLOI	1 500.00€	PARTICIPATION 2014
COMITE DE SKI DE SAVOIE	4 250.00€	PARTICIPATION 2014
GALERIE HYDRAULICA	2 000.00€	PARTICIPATION 2014
LE DOME THEATRE	3 600.00€	PARTICIPATION 2014
ALBERTVILLE TARENTAISE EXPANSION	4 800.00€	ALIZE SAVOIE
ALBERTVILLE TARENTAISE EXPANSION	9 400.00€	INITIATIVE SAVOIE TARENTAISE
Personnes de droit public		
Départements		
APTV	16 379.25€	PARTICIPATION SCOT
APTV	44 769.95€	PARTICIPATION 2014
Communes		
MAIRIE DE BOZEL	18 452.95€	PARTICIPATION 2014
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
AGENT COMPTABLE	16 650.00€	PARTICIPATION ACTIVITES PEDAGOGIQUES
AGENT COMPTABLE	6 660.00€	PARTICIPATION SORTIES EPS
SIVOM DE MOUTIERS	90 000.00€	ECOLE DE MUSIQUE
SMITOM	1 329 312.00€	PARTICIPATIONS COMMUNES
SMITOM	139 858.00€	PARTICIPATION EMPRUNTS COMMUN
SMITOM	209 467.00€	PARTICIPATIONS ISDI
MOUTIERS	21 000.00€	CHALET DU VOYAGEUR
MOUTIERS	13 000.00€	CENTRE HEBERGEMENT
TOTAL GENERAL	2 046 249,15	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	5	5	0	5
ATTACHE TERRITORIAL	A	0	0	0	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2ème CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
INGENIEUR	A	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 1 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	0	0	0	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 1 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
PUERICULTRICE	A	0	0	0	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0	0
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		6	0	6	6	0	6

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA	2014
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ANIMATRICE	B	ANIM	0	0,00		CDD
ACCOMPAGNATRICE SCOLAIRE	B	CULT	0	0,00		CDD
ENSEIGNANTE ANGLAIS	B	CULT	0	0,00		CDD
EJE	B	S		0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF de 2e classe	C	ADM		0,00		
ANIMATRICE PERISCOLAIRE	C	ANIM	0	0,00		CDD
AGENT SOCIAL	C	S	0	0,00		CDD
AGENT SOCIALE	C	S	0	0,00		CDD
STAGIAIRE PE	C	S	0	0,00		Autres
ADJOINT TECHNIQUE 2 CLASSE	C	TECH	0	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2014	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 03/03/2014	ADMR DE BOZEL	Association ADMR DE BOZEL		110 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
APTV	01/01/2014	Sans fiscalité propre	61 148,50
SMITOM	01/01/2014	Sans fiscalité propre	1 678 637,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 527 140,37	899 895,78	82 004,72	545 239,87
RECETTES	1 527 140,37	784 001,84	0,00	743 138,53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 339 202,36	11 054 596,15	0,00	1 284 606,21
RECETTES	12 339 202,36	12 376 949,92	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGET SPANC (1)

BUDGET : BUDGET SPANC N°SIRET : 20004079800023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 763,00	264,00	0,00	21 499,00
RECETTES	21 763,00	280,00	0,00	21 483,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - TRANSPORT SCOLAIRE (1)

BUDGET : TRANSPORT SCOLAIRE N°SIRET : 20004079800031				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	417 861,00	254 827,15	122 617,58	40 416,27
RECETTES	417 861,00	475 405,57	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 529 140,37	899 895,78	82 004,72	547 239,87
RECETTES	1 529 140,37	784 001,84	0,00	745 138,53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 778 826,36	11 309 687,30	122 617,58	1 346 521,48
RECETTES	12 778 826,36	12 852 635,49	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 307 966,73	12 209 583,08	204 622,30	1 893 761,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	14 307 966,73	13 636 637,33	0,00	671 329,40

(1) Y compris les rattachements.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Bozel, le 23/03/2015
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Bozel, le 23/03/2015

Date de convocation : 26/02/2014

Les membres du Conseil Communautaire,

Christian SEIGLE FERRAND	
Claude BRUN	
Michèle LARCHEVEQUE	
Gisèle BOURG	
Guillaume BRILAND	
Emile VEUILLET	
René RUFFIER LANCHE	
Eric SOUVY	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Thierry MONIN	
Christian RAFFORT	
Thierry CARROZ	
Michèle SCHILTE	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean Pierre VIBERT	
Eugène BLANC	
Danielle JOCALLAZ	
Guy PERRET	
Jean René BENOIT	
Thierry THOMAS	
Gérald VABOIS	
Gilbert BLANC TAILLEUR	
Philippe MUGNIER	
Dominique CHAPUIS	
Fernand MUGNIER	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.18	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.21	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.22	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.23	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.25	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.26	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.27	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.28	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.29	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.30	A4 - Etat des provisions	X	
p.31	A5 - Etalement des provisions	X	
p.32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.34	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.35	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.36	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.37	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.38	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.40	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.41	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.42	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.43	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.44	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.45	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.46	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.47	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.48	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.49	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.50	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.51	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.52	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.53	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.54	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.55	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.56	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.60	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.61	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.62	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.63	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.64	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.65	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.66	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.67	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.68	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.69	D2 - Arrêté et signatures	X	